



**27 juin 2025**

**Mise à jour le 23 juillet 2025**

**DOSSIER DE**

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE**

**EN TANT QU’INSTANCE DE LABELLISATION**

Table des matières

[1. Attestation sur l’honneur et d’engagement 5](#_Toc201588725)

[2. Candidature à la reconnaissance de France compétences 6](#_Toc201588726)

[2.1. Identité du Candidat à la Reconnaissance de France compétences 6](#_Toc201588728)

[2.2. Identification du Label porté par le Candidat 7](#_Toc201588729)

[2.3. Description générale de la Demande de reconnaissance du Candidat 9](#_Toc201588730)

[2.3.1. Motivations du Candidat pour une inscription sur la liste France compétences 9](#_Toc201588732)

[2.3.2. Périmètre de la Demande de reconnaissance déposée par le Candidat auprès de France compétences 9](#_Toc201588733)

[3. Description du Processus de labellisation du Candidat 9](#_Toc201588734)

[3.1. Organisation générale du Label 9](#_Toc201588735)

[3.1.1. Instances décisionnaires 9](#_Toc201588737)

[Instructeurs/ 10](#_Toc201588739)

[3.1.2. Auditeurs impliqués dans le Processus de labellisation  10](#_Toc201588759)

[3.2. Transparence du Processus de labellisation 12](#_Toc201588795)

[3.3. Description du schéma de labellisation 12](#_Toc201588806)

[3.3.1. Déroulement des Audits et description des étapes d’attribution, de suspension et de retrait du Label 12](#_Toc201588807)

[3.3.2. Durée et fréquence des Audits : 12](#_Toc201588823)

[3.3.3. Gestion des conclusions d’Audits 13](#_Toc201588824)

[3.3.4. Couverture de l’ensemble des critères du Référentiel National au jour de la demande 13](#_Toc201588825)

[4. Annexe : liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande 14](#_Toc201588828)

**PREAMBULE**

En vertu de l’article L. 6316-2 du code du travail, les prestataires de formation professionnelle, de bilan de compétences et de validation d’acquis d’expérience ainsi que les centres de formation d’apprentis doivent faire l’objet d’une certification qualité (Qualiopi) délivrée par un organisme certificateur accrédité par le Cofrac sur les bases d’un référentiel national.

Cette certification Qualiopi peut également être délivrée par une Instance de labellisation reconnue par France compétences.

Dans ce cadre, les structures en charge d'un label – à destination d’organismes mentionnés à l’article L. 6351-1 du code du travail et délivré dans le respect du Référentiel National défini dans l’article D. 6316-1-1 du code du travail – qui ne sont pas des organismes certificateurs accrédités et qui ne peuvent prétendre à le devenir au regard des normes de l’organisation internationale de normalisation (NF EN ISO/CEI 17065) peuvent adresser à France compétences une demande de reconnaissance comme Instance de labellisation.

Tous les trois ans, conformément à l’article R. 6316-4 du code du travail, France compétences lance des appels à candidatures en vue d’établir la liste des instances de labellisation ainsi reconnues.

La période de reconnaissance des instances de labellisation arrivant à terme au 31 décembre 2025, en vertu de l’article R. 6316-4 susvisé, France compétences relance une nouvelle procédure de reconnaissance s’adressant aux potentiels nouveaux candidats et aux instances souhaitant le renouvellement de leur reconnaissance.

**Ce dossier de Demande de reconnaissance se décompose en 4 parties :**

**I.** Attestation sur l’honneur et d’engagement

**II.** Candidature à la reconnaissance de France compétences

**III** Description du processus de labellisation du Candidat

**IV. Annexe : liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande**

Conformément au [Règlement de reconnaissance des Instances de labellisation](https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/07/24bter2025_VTREGLEMENT-DE-RECONNAISSANCE-DES-INSTANCES-DE-LABELLISATION-PAR-FRANCE-COMPETENCES-SAJ.pdf) établi par France compétences, fixant notamment les critères d’instruction des demandes et la procédure applicable, la candidature se fait exclusivement à l’appui du présent dossier de demande de reconnaissance.

Conformément aux [Conditions générales d'utilisation (CGU) de France compétences](https://www.francecompetences.fr/conditions-generales-dutilisation-cgu/), [une procédure spécifique est mise en œuvre détaillée par les conditions spécifiques d’utilisation (CPU)](https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/07/24Jter2025_VT-Conditions-particulieres-dutilisation-SAJ.pdf) **pour toute demande de reconnaissance en tant qu’instance de labellisation. L’utilisation de tout autre canal rend irrecevable cette démarche.**

Les Conditions particulières d’Utilisation (CPU) sont téléchargeables sur l’URL suivante : <https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/07/24Jter2025_VT-Conditions-particulieres-dutilisation-SAJ.pdf>.

Les termes et expressions identifiés par une majuscule sont définis dans le Règlement de reconnaissance des Instances de labellisation précité.

**Comment remplir le dossier de Demande de reconnaissance ?**

L’ensemble des rubriques du dossier en rapport avec le profil du Candidat doivent être renseignées, en utilisant, le cas échéant, la mention « néant » quand le Candidat n’est pas concerné par une rubrique.

Le Candidat peut, à sa convenance, ajouter des lignes de réponses aux espaces déjà présents.

Il est possible de compléter le présent dossier par des éléments de justification, en respectant les conditions suivantes :

* tout document joint doit respecter la convention de nommage suivante (personnaliser les libellés entre crochets et retirer les crochets) :

Demande \_[nom du demandeur]\_[libellé court désignant le document]\_[année]-[mois]-[jour].[extension] ;

* tout document électronique doit être lisible par les logiciels de bureautique ou multimédia courants (.doc, .pdf, .txt, .rtf, .jpg, etc.).

Comment déposer le dossier de Demande de reconnaissance au titre des Conditions Particulières d’Utilisation en vigueur ?

Pour déposer le dossier de Demande, les Candidats sont invités suivre la procédure suivante :

1. Télécharger le dossier de Demande ;
2. Renseigner l’ensemble des rubriques du dossier ;
3. Réunir la totalité des pièces précisées en annexe du dossier de Demande ;
4. Se connecter à l’espace [formulaire de contact](https://www.francecompetences.fr/contactez-nous/qualiopi-appel-a-candidatures-visant-a-reconnaitre-les-instances-de-labellisation-pour-la-periode-2026-2028/) dédié à la procédure de reconnaissance contact pour adresser une demande d’envoi de lien électronique pour déposer un dossier de Demande, en indiquant, notamment, l’adresse mail sur laquelle le Candidat souhaite être contacté pour avoir communication du lien pour déposer son dossier de demande. Cette demande d’envoi de lien doit être faite au plus tard le mardi 09/09/2025, à 23h59 (heure de Paris).
5. Les Candidats recevront sous 2 jours ouvrés maximum, un lien à cliquer afin de procéder au dépôt des pièces constitutives du dossier au plus tard le lundi 15/09/2025 15H00 (heure de Paris).
6. Les Candidats doivent se connecter à l’espace [formulaire de contact](https://www.francecompetences.fr/contactez-nous/qualiopi-appel-a-candidatures-visant-a-reconnaitre-les-instances-de-labellisation-pour-la-periode-2026-2028/) dédié à la procédure de reconnaissance contact pour confirmer le dépôt des pièces du dossier de candidature au plus tard lundi 15/09/2025 15H00 (heure de Paris). Seule, cette dernière étape permettra au candidat de valider le dépôt de son dossier de demande de reconnaissance.

**L’ensemble des pièces du dossier de Demande de reconnaissance doivent être enregistrées dans un fichier nommé selon le modèle suivant :**  Demande \_[nom du demandeur]\_[année]-[mois]-[jour].[extension]

L’ensemble des pièces présentes dans ce dossierdoivent également être nommées, comme indiqué en page 3, selon le modèle suivant : Demande \_[nom du demandeur]\_[libellé court désignant le document]\_[année]-[mois]-[jour].[extension].

Important : l’ensemble des pièces dûment renseignées doivent être déposées au plus tard le 15/09/2025 15H00 (heure de Paris). Procéder à un seul dépôt une fois le dossier entièrement finalisé et les pièces rassemblées.

Pour toute question ou problème technique concernant la procédure de dépôt de la Demande, le Candidat est invité à répondre au message automatique reçu après avoir envoyé [le formulaire de contact : « Qualiopi : appel à candidatures visant à reconnaitre les instances de labellisation pour la période 2026-2028».](https://www.francecompetences.fr/contactez-nous/qualiopi-appel-a-candidatures-visant-a-reconnaitre-les-instances-de-labellisation-pour-la-periode-2026-2028/)

# Attestation sur l’honneur et d’engagement

Je soussigné(e), Nom ............................................................................ Prénom ........................................................................................................... en qualité de de représentant légal du Candidat :

* Certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements portés dans cette Demande
* Reconnait que Tout dépôt d’une Demande de reconnaissance « *vaut acceptation pleine, entière et sans réserve par le Candidat des dispositions du Règlement de reconnaissance des instances de labellisation téléchargeable à l’URL :* <https://www.francecompetences.fr/fiche/qualiopi-appel-a-candidatures-pour-la-reconnaissance-des-instances-de-labellisation-2026-2028/>

Fait à [A compléter], Le [A compléter]

Mention « Lu et approuvé », suivi de la

signature du représentant légal du Candidat

Voir en bas de page mention RGPD[[1]](#footnote-2)

# Candidature à la reconnaissance de France compétences

# Identité du Candidat à la Reconnaissance de France compétences

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale/ Nom du Candidat : | [A compléter] |
| Statut juridique : | [A compléter] |
| Numéro SIRET (ou équivalent) : | [A compléter] |
| Si association, numéro RNA (ou équivalent pour l’Alsace Moselle) : | [A compléter] |
| Description de l’objet social/missions du Candidat : | [A compléter] |
| Date de création : | [A compléter] |
| Adresse postale : | [A compléter] |
| Code postal : | [A compléter] |
| Ville : | [A compléter] |
| URL du site web du Candidat : | [A compléter] |
| Effectif Candidat (exemple : nombre de salariés) : | [A compléter] |
| Nom et prénom du contact principal sur le présent dossier : | [A compléter] |
| Fonction du contact principal sur le présent dossier : | [A compléter] |
| Courriel du contact principal sur le présent dossier : | [A compléter] |
| Ligne téléphonique directe du contact principal sur le présent dossier : | [A compléter] |
|  | |

Voir en bas de page mention RGPD*[[2]](#footnote-3)*

# Identification du Label porté par le Candidat

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du Label : | [A compléter] |
| Date de création du Label : | [A compléter] |
| Label déposé à l’INPI : | Cochez la case concernée : OUI  NON |
| Si oui, préciser la date de dépôt :  et le numéro attribué par l’INPI : | [A compléter] |
| URL du site web dédié au Processus de labellisation : | [A compléter] |
| Label porté par un texte légal ou règlementaire : | Cochez la case concernée : OUI  NON |
| Si oui, préciser lequel | [A compléter] |
| Le Candidat a-t-il la propriété, la responsabilité ou la gestion du Label : | Cochez la case concernée : OUI  NON |
| Commentaires (optionnel) | [A compléter, le cas échéant] |
| Votre Processus de labellisation implique- t-il une Autorité administrative :  **Si oui laquelle ?** | Cochez la case concernée : OUI NON  **Nom de l’Autorité administrative** :  Nom et prénom de la personne mobilisée au titre de l’Autorité administrative :  Courriel professionnel de la personne mobilisée au titre de l’Autorité administrative :  Téléphone professionnel de la personne mobilisée au titre de l’Autorité administrative : |
| Délivrance du Label pour une durée de 3 ans aux prestataires de formation : | Cochez la case concernée : OUI  NON |
| Commentaires (optionnel) | [A compléter, le cas échéant] |
| Périmètre du Label : Label limité à un (des) secteur(s), à une (des) spécialité(s) de formation, à une zone géographique, etc. : | Cochez la case concernée : OUI  NON |
| Si oui, préciser le(s)quel(s) ou la(les)quelle(s) : | [A compléter] |
| Nature des prestations couvertes par le Label au regard de l’article L. 6313-1 du code du travail : | Cochez la/les case(s) concernée(s) :  1° actions de formation :  2° bilans de compétences :  3° actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience :  4° actions de formation par apprentissage : |

Voir en bas de page mention RGPD**[[3]](#footnote-4)**

# Description générale de la Demande de reconnaissance du Candidat

# Motivations du Candidat pour une inscription sur la liste France compétences

**Décrire les motivations du Candidat pour une inscription sur la liste France compétences plutôt qu’une accréditation par le COFRAC**

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

# Périmètre de la Demande de reconnaissance déposée par le Candidat auprès de France compétences

**Catégorie(s) d’actions concernée(s) par la Demande de reconnaissance du Candidat**

**Le Candidat dépose une Demande de reconnaissance auprès de France compétences pour les prestataires d’actions de formation concourant au développement des compétences dispensant au sens de l’article L. 6313-1 du code du travail (cocher les cases concernées) :**

*1°des actions de formation :*

*2° des bilans de compétences :*

*3° des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience :*

*4° des actions de formation par apprentissage :*

# Description du Processus de labellisation du Candidat

# Organisation générale du Label

# Instances décisionnaires

1. Détailler les différentes étapes (accompagnement, instruction, audit, décision, …) du Processus de labellisation
2. Décrire les organes et personnes (fonction, liens, etc.) dédiés au Processus de labellisation
3. Au regard de la cartographie transmise à l’appui de la Demande (Cf. document 6 de l’annexe 4 « liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande »), décrire les règles et/ ou dispositifs visant à garantir l’impartialité et la prévention des conflits d’intérêts des instances décisionnaires vis-à-vis des OF candidats au Label
4. Décrire les procédures de déclaration, d’identification, de traitement et de traçabilité des situations à risque

*Réponse à insérer ci-dessous (en respectant la numérotation ci-dessus et en ajoutant les espaces nécessaires)*

**Autorité administrative**

1. Identifier l’Autorité Administrative impliquée dans le Processus de labellisation
2. Décrire les modalités d’implication de l’Autorité Administrative dans le Processus de labellisation

*Réponse à insérer ci-dessous (en respectant la numérotation ci-dessus) et en ajoutant les espaces nécessaires*

# Instructeurs/ Auditeurs impliqués dans le Processus de labellisation

* Les auditeurs sont-ils des personnes internes ou externes à la structure du Candidat ? (Cocher les cases concernées) :

Auditeurs internes

Auditeurs externes

Auditeurs internes et externes

* Détailler l’expérience professionnelle, la qualification, la formation initiale minimum exigées des instructeurs et auditeurs impliqués dans le Processus de labellisation

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

* Détaillez ci-dessous les modalités de sélection/ recrutement des instructeurs/ auditeurs

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

* En cas de recours à des personnes externes à la structure du Candidat (SIREN différent), décrivez le lien (juridique, etc) qui unit le Candidat aux instructeurs/ auditeurs

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

* Décrire les règles et/ ou dispositifs visant à garantir l’impartialité et la prévention des conflits d’intérêts des instructeurs/ auditeurs ainsi que les modalités de contrôle afférentes, au regard de la cartographie transmise à l’appui de la Demande (Cf. document 6 de l’annexe 4 « liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande »). A ce titre, indiquer notamment les procédures de déclaration, d’identification, de traitement et de traçabilité des situations à risque

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

# Transparence du Processus de labellisation

* Décrire les principes garantissant la transparence du Processus de labellisation auprès des prestataires de formation, le grand public et de toute autre personne intéressée
* Indiquer les URL des pages dédiées à la présentation du processus pour illustrer ces principes (référentiel, outillage, etc)

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

# Description du schéma de labellisation

# Déroulement des Audits et description des étapes d’attribution, de suspension et de retrait du Label

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

# Durée et fréquence des Audits :

* Les audits respectent-ils, en termes de fréquence et durée, le schéma des audits défini dans l’Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail, dans sa version en vigueur lors de la présente procédure (Cf. document 3 de l’annexe 4 « liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande »).

OUI  NON  (cocher la case concernée)

*Décrire ci-dessous la correspondance pour la totalité des audits, y compris pour l’audit complémentaire (ajouter des espaces nécessaires).*

* Les audits respectent-ils, en termes de possibilité d’extension du Label (sur une nouvelle catégorie d’action en sus de celle(s) déjà obtenue(s) ou sur un nouveau site géographique), le schéma des audits défini dans l’Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail dans sa version en vigueur lors de la présente procédure.

OUI  NON  (cocher la case concernée)

*Correspondance à insérer ci-dessous (ajouter des espaces nécessaires)*

# Gestion des conclusions d’Audits

* Décrire la gradation des conclusions de conformité/ non-conformité (majeures/ mineures, …)
* Décrire les modalités de mise en œuvre des plans d’actions en cas de non-conformités (majeures/ mineures, …)
* Décrire les modalités de contrôle de la mise en œuvre des plans d’actions en cas de non-conformités (majeures/ mineures, …)
* Quelles sont les procédure contradictoire mises en place ?

*Réponse à insérer ci-dessous (ajouter les espaces nécessaires)*

# Couverture de l’ensemble des critères du Référentiel National au jour de la demande

* Fournir un tableau comparatif (un seul tableau de synthèse) critère par critère, indicateur par indicateur du Référentiel National en mentionnant leur couverture ou leur non-couverture par le Cahier des charges du Label (Cf. document 2 de l’annexe 4 « liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande »), en faisant aussi ressortir les éventuels critères/ indicateurs supplémentaires au regard du Référentiel National :

*Commentaires (ajouter les espaces nécessaires)*

# Annexe : liste des pièces à fournir à l’appui d’une Demande

Ci-dessous, figure l’ensemble des pièces à fournir à l’appui d’une Demande. Ces pièces doivent être numérotées, en respectant la numérotation figurant ci-dessous, et déposées en même temps que la Demande dans un seul et même dossier. Merci de cocher les cases figurant ci-dessous pour attester de la transmission effective de ces pièces.

1. Présent dossier de Demande de reconnaissance en tant qu’Instance de labellisation dûment rempli et signé par le représentant légal du Candidat,
2. Tableau comparatif critère par critère, indicateur par indicateur entre le référentiel de labellisation du Candidat et le Référentiel National,

1. Tableau de correspondance pour les 3 catégories d’audits mentionnés dans l’arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail, dans sa version en vigueur,
2. Document(s) attestant de l’organisation générale du Label : logigramme, organigramme, guide « officiel » de labellisation, Cahier des charges, etc. (Cf. 2.4 : organisation du processus de labellisation du candidat/ Description du processus de labellisation du Candidat/ Organisation générale du Label/ Instances décisionnaires),
3. Document attestant de l’implication d’une Autorité administrative dans le processus de labellisation du Candidat (extraits des statuts, conventionnement de partenariat, etc. ) ,
4. Cartographie formalisée du processus de labellisation identifiant :

* Les étapes du processus de labellisation (accompagnement, instruction, audit, décision…)
* Les personnes ou entités impliquées à chaque étape, les risques identifiés et les actions définies pour y remédier (séparation fonctionnelle , désistement ou déport prévus, etc)

1. Document relatif à l’immatriculation du Candidat : extrait K-bis, récépissé de déclaration en préfecture de l’association, etc. (Cf. 2.1. *Identité du Candidat à la reconnaissance de France compétences*)
2. Bilan quantitatif des Audits réalisés sur les 3 dernières années
3. Document attestant de la qualité du Candidat en tant qu’autorité propriétaire, responsable ou gestionnaire du Label : extrait du bulletin officiel de la propriété industrielle, extrait du texte légal ou règlementaire, mandat écrit … (Cf. 2.2 Identification du Label porté par le Candidat) ;



6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

01 81 69 01 40  
  
suivez-nous sur : [](https://twitter.com/fcompetences_fr?lang=fr)[](https://www.linkedin.com/company/francecompetences/?originalSubdomain=fr) [](https://vimeo.com/user95857606)

[www.francecompetences.fr](https://www.francecompetences.fr/)

1. France compétences responsable *de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel afin de vous permettre de répondre à l'appel à candidatures qui vise à sélectionner les instances de labellisation habilitées à délivrer la marque Qualiopi pour la période 2026-2028 sur la base de l’obligation légale résultant, l'*[***Article R6316-4*** *du code du travail*](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038624056#:~:text=France%20comp%C3%A9tences%20inscrit%20sur%20une,l'%C3%A9gard%20des%20prestataires%20certifi%C3%A9s.)*.*

   *Pour en savoir plus sur la gestion de vos droits et de vos données, nous vous invitons à consulter la* [*Politique de protection des données à caractère personnel*](https://www.francecompetences.fr/gestion-des-donnees-personnelles/) *de France compétences.* [↑](#footnote-ref-2)
2. *France compétences responsable de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel afin de vous permettre de répondre à l'appel à candidatures qui vise à sélectionner les instances de labellisation habilitées à délivrer la marque Qualiopi pour la période 2026-2028 sur la base de l’obligation légale résultant, l'*[***Article R6316-4*** *du code du travail*](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038624056#:~:text=France%20comp%C3%A9tences%20inscrit%20sur%20une,l'%C3%A9gard%20des%20prestataires%20certifi%C3%A9s.)*.*

   *Pour en savoir plus sur la gestion de vos droits et de vos données, nous vous invitons à consulter la* [*Politique de protection des données à caractère personnel*](https://www.francecompetences.fr/gestion-des-donnees-personnelles/) *de France compétences.* [↑](#footnote-ref-3)
3. *France compétences responsable de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel afin de vous permettre de répondre à l'appel à candidatures qui vise à sélectionner les instances de labellisation habilitées à délivrer la marque Qualiopi pour la période 2026-2028 sur la base de l’obligation légale résultant,* [*l'****Article R6316-4*** *du code du travail*](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038624056#:~:text=France%20comp%C3%A9tences%20inscrit%20sur%20une,l'%C3%A9gard%20des%20prestataires%20certifi%C3%A9s.)*.*

   ***Conformément à l’article 13 du RGPD, il vous appartient d’informer la personne identifiée au titre de l'Autorité administrative dont les données sont collectées et transmises à France compétences dans le cadre de la sélection des instances de labellisation.***

   *Pour en savoir plus sur la gestion de vos droits et de vos données, nous vous invitons à consulter la* [*Politique de protection des données à caractère personnel*](https://www.francecompetences.fr/gestion-des-donnees-personnelles/) *de France compétences.* [↑](#footnote-ref-4)